

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY**  
**Le 14 Novembre 2019**

**Présents** : Anne **BODARD**, Jacques **BARDIOT**, Joël **BUFFAULT**, Paula **CHAUSSENOT**, Louis de **CAUMONT LA FORCE**, Etienne **CORDONNIER**, Bernard **DAMOISEAU**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Jérôme **MERLIN**, Alexandre **SOUDRY**, Anne **THOMINET**, Françoise **TULARS**.

**Absents excusés** : Marie-Paule **DUBREUIL**, Anne-Sophie **GALLON**, Solange **MALTET**, Magalie **MASSAUX**, Charles **PLESSE**, Michel **RAYON**, Régis **REGRAIN**, Isabelle **SILNIQUE**, Brigitte **TOURRET**, Laurence **VAYSSIE**.

**Pouvoirs** : Marie-Paule **DUBREUIL** a donné un pouvoir à Jérôme **MERLIN**.

Avant l'ouverture de la séance, la société NOTUS ENERGY présente un futur projet de panneaux Photovoltaïques sur la commune déléguée de Meaulne

1) **ADHESION DE LA COMMUNE DE CERILLY AU SIVOM NORD RIVE DROITE DU CHER**

Mr le maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande du SIVOM Nord Rive Droite du Cher concernant l'adhésion de la commune de Cérilly au syndicat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette adhésion.

2) **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 : AGENTS RECENSEURS (NOMBRE ET REMUNERATION)**

Mr le Maire informe le conseil municipal que la commune nouvelle Meaulne-Vitray doit organiser pour l'année 2020 les opérations de recensement de la population. Il convient donc de recruter des agents recenseurs pour assurer cette opération.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter à compter du 6 janvier jusqu'au 16 février 2020 :

- 2 agents recenseurs sur la commune déléguée de Meaulne, avec une rémunération de 750 € net par agent,
- 1 agent recenseur sur la commune déléguée de Vitray, avec une rémunération de 600 € net.

3) **ADRESSAGE : VALIDATION**

Mr le maire présente au conseil municipal, le projet de la nouvelle dénomination des rues et chemins de la commune nouvelle.

Après examen, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Boulangerie** : Mr le maire évoque le projet de déménagement de la boulangerie dans le carrefour du « Cheval Blanc » route de Paris.

**Cantine** : Mr le Maire informe le conseil municipal que les travaux sont en cours d'achèvement. Suite à la dernière visite du bureau de contrôle, il précise que quelques modifications sont à réaliser. Le démarrage de la cantine sénior est prévu début janvier 2020.

**Espace socioculturel :** Mr le Maire informe le conseil municipal, que suite au dépôt de la déclaration préalable pour l'aménagement de l'ascenseur, les bâtiments de France imposent des prescriptions.

**Communauté de communes du Pays de Tronçais :** Proposition d'un coordinateur culturel pour renforcer la communication locale et extérieure, développer des projets communs...

**Centre social du Pays de Tronçais Val de Cher :** Un questionnement associatif et le renouvellement des statuts est en cours d'étude (retrouver une identité associative et une appropriation des habitants)

**Avenir des trésoreries :** Mr le Maire informe le conseil municipal que suite à la réforme de la DG FIP, plusieurs trésoreries risquent de disparaître dans un avenir proche.

**Problèmes d'alimentation en électricité secteur des Alliers au Plaix :** Mr le Maire donne lecture d'un courrier d'ENEDIS l'informant de quelques travaux sur ce tronçon.

**Vente de terrains communaux :**

1) Situé "Chemin de Dagouret" et le terrain situé au lieudit Magnoux : les personnes intéressées ont validé la proposition du conseil municipal.

2) Une demande est faite par une habitante pour acquérir un chemin à « La grande Garne » : Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un accord de principe.

**Chemins de Tizais et Grande Garne :** Mr Jérôme Jomier informe le conseil municipal que le début des travaux est prévu le 18 Novembre.

**Ligne forestière du « Pont Cassé » :** Mr Bernard Damoiseau demande au conseil municipal, qui est en mesure de reboucher les trous. Mr le Maire propose de demander à l'entreprise qui réalisera les travaux d'enfouissement du réseau électrique de s'en charger.

**Journal « La Montagne » :** Le conseil municipal déplore l'absence de correspondant.

**PROCHAINE REUNION DE CONSEIL : Jeudi 5 décembre 2019 à 19h30**